

logies, telles que celles découlant des droits de succession, de la taxe sur les compagnies, des ventes des terres domaniales, des droits régaliens sur les forêts, les mines et les pêcheries, de même que les dépenses faites dans un but identique, telles que celles concernant l'agriculture, l'administration, l'instruction publique et les travaux publics. Après une analyse minutieuse des différents budgets provinciaux, leurs recettes et leurs dépenses ont été classifiées sous différents groupes identiques pour chacune des provinces; cette classification parut pour la première fois dans l'Annuaire de 1919. L'édition de 1927-28 donne une analyse des comptes publics provinciaux des cinq années 1922 à 1926. Chaque item des recettes ou déboursés a été classifié sous un en-tête approprié et suivant une terminologie uniforme. Cette revue occupe les pages 860-867 et donne les recettes et dépenses ordinaires de chaque gouvernement provincial de 1922 à 1926. Ces états permettent de se rendre compte des montants reçus et dépensés chaque année, de leur provenance ou de leur fin, suivant le cas, et pour chaque province et pour toutes les provinces collectivement. On trouve dans l'Annuaire de 1921, pp. 700-705, les chiffres correspondants de 1916 à 1920, et dans l'Annuaire de 1922-23, pp. 813-815, ceux de 1921.

En 1927 il a été décidé de procéder à une analyse plus approfondie des finances des provinces couvrant les dépenses et recettes extraordinaires aussi bien que les ordinaires. C'est un travail offrant des difficultés considérables et les résultats n'étaient pas encore définitifs lors de la préparation de ces lignes.

Recettes et dépenses ordinaires.—Pendant leur dernier exercice financier dont on possède les chiffres définitifs, terminé en 1927, le revenu ordinaire des neuf provinces s'est élevé à la somme de \$156,845,780, comparativement à \$146,450,904, en 1926, \$132,398,729 en 1925, \$127,896,047 en 1924, \$117,738,244 en 1923, \$116,156,699 en 1922, \$102,030,458 en 1921, \$92,653,023 en 1920 et \$50,015,795 en 1916. La même année les dépenses ordinaires atteignaient \$152,211,883, comparativement à \$144,183,178 en 1926, \$136,648,242 en 1925, \$135,159,185 en 1924, \$132,671,095 en 1923, \$112,874,954 en 1922, \$102,569,515 en 1921, \$88,250,675 en 1920 et \$53,826,219 en 1916. Ainsi, dans le court espace de onze ans, les revenus ordinaires des provinces se sont accrus de 213 p.c. en même temps que leurs dépenses ordinaires augmentaient de 183 p.c.

Entre toutes les provinces, l'Ontario possédait en 1927 les revenus les plus élevés, soit \$56,306,225, le Québec venant ensuite avec \$30,924,997 et la Colombie Britannique troisième, avec \$20,257,916. Au regard des dépenses en la même année, l'Ontario tient encore la tête avec \$55,763,689, suivi du Québec avec \$29,078,703 et de la Colombie Britannique, avec \$19,408,881. En 1927, la province la plus imposée fut la Colombie Britannique, qui préleva \$35.23 par tête de sa population; au bas de l'échelle se place l'Île du Prince-Édouard, avec \$9.65.¹

¹Des rapports statistiques détaillés ont été publiés sur les finances des gouvernements provinciaux de 1923, 1924, 1925 et 1926. On peut les obtenir du Bureau Fédéral de la Statistique.